



REGION MORGES - AUBONNE

Walter Allenspach Trésorier
Chenaillettaz 3
1110 Morges
walter.allenspach@sunrise.ch
www.morgesaubonne.eerv.ch

COMMENTAIRES - BUDGET RÉGIONAL 2016 - Région 2

A - Remarques préliminaires

Le budget 2016 que vous présente le Conseil régional est déficitaire de CHF 4'600.

La présentation a été éditée selon les consignes du CS. L'AR a pour tâche de se prononcer sur le budget principal de notre région (Budget 2016, Région Morges - Aubonne). Elle ne se prononcera pas sur les budgets détaillés des CSC FA et P&S. Ceux-ci sont toutefois disponibles pour consultation.

Le Conseil régional invite les délégations à l'Assemblée régionale à étudier soigneusement ce budget et son commentaire.

Si une paroisse ou un service communautaire souhaite soumettre à l'Assemblée régionale une modification du budget, leurs délégués pourront bien faire parvenir au Président de l'Assemblée régionale des propositions d'amendements précis et chiffrés jusqu'au samedi qui précède l'Assemblée.

Le Président de l'Assemblée n'entrera pas en matière sur une demande floue.

Le Conseil régional reste à disposition pour toutes questions relatives à ce budget et remercie d'avance tous ceux qui ont été impliqués dans sa préparation pour le temps et les efforts consentis de toutes parts, dans un esprit de concertation et de solidarité. Un grand merci à Christine Bettex, notre caissière qui nous a donné tout l'appui possible pour la préparation de ce budget.

B - Budget principal (Budget 2016 ; Région Morges - Aubonne)

111 - Régions et paroisses

Ici on retrouve - sous charges - le salaire et charges sociales de la comptable régionale (Ch. Bettex). Ceux restent stables à CHF 10'700. La différence par rapport à l'exercice 2014 s'explique par le passage de la secrétaire (N. Hofmann) à Information et dialogue.

Sous produits figurent ici les Contributions des Paroisses (60900) à la région. Le niveau actuel de CHF 45'000 permet à la Région d'accomplir ses tâches.

111 Chancellerie et finances

Le budget 2016 ne prévoit rien sous 33095 Subventions Divers. Le budget antérieur a prévu CHF 3'000 de garantie de déficit pour « La Passion 2015 ».

Les loyers (Maison Beausobre CHF 4'000 et Chapelle Charpentiers CHF 1'300) restent stables, ainsi les frais de nettoyage et conciergerie CHF 600. Comme pour les années antérieures le loyer de bureau a été partagé et pour cette raison CHF 2'000 plus CHF 200 de frais de nettoyage ont été budgétés dans la rubrique Information et dialogue.

Pour ce qui concerne les charges de matériel de bureau (notamment de papier), photocopies et frais de port, le budget 2016 se base plutôt sur les chiffres de l'exercice 2014 et ne prévoit rien de particulier ; également - sous produits - les remboursements des paroisses pour photocopies tirés par le secrétariat régional et matériel divers restent plus au moins stables.

Pour 2016 on attend des frais globaux de communication et internet (45100, 45101, 45120) d'environ CHF 1'000 ; inclus les abonnements doodle et dropbox. CHF 700 à la charge de Chancellerie et finances et CHF 300 seront comptabilisés sous Information et dialogue.

On compte CHF 700 pour matériel informatique HW et fournitures. Des achats importants ne sont pas prévus.

Le budget 2016 montre un montant de CHF 1'500 pour Frais de repas et de collation (47505). On attend 2 Assemblées régionales l'année prochaine.

Il a été budgété CHF 1'000 pour Activités, manifestations et visites (47994), y compris une retraite du CR.

Si on compare le budget 2016 avec l'exercice 2014 on doit prendre en considération que :

1. dans l'exercice 2014 « Sketchup » avait augmenté les charges de CHF 6'366 et les produits de CHF 7'255 ; les comptes suivants de 111 Chancellerie et finances en étaient concernés : 45010, 47500, 47505, 47510, 47950, 47994, 62025, 64095 ;
2. suite à la décision de l'AR du printemps 2015 le bénéfice entier de l'exercice 2014 a été utilisé pour soutenir la paroisse de Gimel-Longirod financièrement.

112 SC Formation et accompagnement

Le budget 2016 du SC Formation et accompagnement prévoit un bénéfice de CHF 300. L'objectif du budget que les recettes couvrent les charges peut être atteint. Les frais généraux sont répartis dans chaque activité.

10416 Enfance : comme les activités d'enfance/éveil à la foi s'organisent dans les paroisse il n'y a ni charges ni produits dans nos comptes à l'exception de CHF 500 de frais d'administration et gestion.

10417 Catéchisme : le budget 2016 réduit légèrement le niveau de frais d'administration du catéchisme, il maintient le niveau des salaires et charges sociales à CHF 11'100, mais prévoit CHF 1'500 de frais de publicité pour la promotion du KT. Malgré l'offrande des Rameau les charges dépassent les recettes. Mais les Caté Activités et les Caté Camps s'autofinancent largement et couvrent le déficit de l'administration catéchisme.

10418 Jeunesse : le budget 2016 prévoit que le bénéfice des Camps Jeunesse et des activités couvre le déficit qui sort de l'administration, salaires et charges sociales.

10419 Adultes et Aînés : le budget 2016 prévoit que les activités s'autofinancent et couvrent les frais de l'administration.

113 SC Présence et solidarité

Le budget 2016 du SC Présence et solidarité reflète le développement de ses activités. Son administration aura besoin CHF 2'200 en 2016 (budget 2015, CHF 2100).

PS Aumônerie de la rue : les montants budgétés permettent le bon fonctionnement du service. Le budget 2016 prévoit CHF 2'000 pour l'acquisition de matériel à distribuer aux personnes en situation de grande précarité. Il prévoit aussi des dons désignés de CHF 1'000 à ce but. PS Aumônerie de la rue reçoit de la part de la

Paroisse de Morges-Echichens des bons Caritas à distribuer aux personnes en détresse. Le budget 2016 montre CHF 4'000 de charges et recettes.

PS Mission et Migrants : les activités Terre Nouvelle de la région sont enregistrées sous cette désignation. On pense qu'elles produisent au moins CHF 4'000 de recettes (dons, offrandes, etc.). Ces recettes seront transférées aux œuvres TN. Nous resterons avec les frais de CHF 1'000 pour matériel et animation d'évènements TN. Depuis l'année en cours on essaie de faire transiter toutes les activités par la comptabilité.

PS EMS : Comme dans les années précédentes le budget prévoit des contributions à ASPIR pour l'animation spirituelle en EMS, CHF 30 par lit. L'EMS Parc de Beausobre a remplacé l'EMS Pâquis. Donc le nombre de lits a augmenté à 266. Cela signifie que notre contribution 2016 sera de CHF 8'000 (exercice 2014, CHF 6'960). Le budget 2016 prévoit aussi des subventions aux Associations de Saint-Vincent de Paul et Pro-Xy de CHF 2'000 chacune. Malgré des dons et offrandes des services funèbres PS EMS budgète un déficit de CHF 11'200.

PS Ecoute et accompagnement : ici on retrouve les activités comme « Chouettes », « Clin d'œil » et « Noël d'Aubonne ». Le budget prévoit un modeste bénéfice grâce aux offrandes et dons divers.

114 Information et dialogue

Le poste à 50% est assuré par François Paccaud. Comme pour les budgets antérieurs le CR a estimé plus juste de montrer le salaire de N. Hofmann et les frais liés à Information et dialogue sous cette désignation. Le budget 2016 prévoit des charges pour publicité et annonces de CHF 1'000.

Salaires et charges sociales

Les salaires et charges sociales de N. Hofmann, N. Linder, L. Schneider et Chr. Bettex sont gérés par le ORH du l'EERV. Le total des salaires et charges est de CHF 29'600 et sans changement par rapport à l'exercice 2014.

Conseil régional

Le CR maintient la pratique cohérente de calculer le frais généraux au plus juste et estimer les recettes de manière conservatoire.

Contributions des Paroisses

En préférant à la logique du dû celle du don, le CR maintient la pratique d'une clef de répartition simple en fonction du nombre de protestants. La logique du don tient compte des différences d'aisance financière de chaque paroisse. La part solidairement responsable de CHF 9'000 est une cible théorique, calculée en complément de la part obligatoire. En fonction de leurs possibilités les paroisses verseront peut-être moins, peut-être plus. Une discussion en février, au moment de la clôture des comptes permettra de décider qui peut mettre combien de ces CHF 9'000.

Résultat final

Le budget que le CR vous propose d'adopter montre un déficit de CHF 4'600. Le CR est conscient que la Directive du Conseil synodal sur les régions et leurs finances ne prévoit pas de budgets régionaux déficitaires mais il a connaissance du fait que la plupart des budgets régionaux 2016 sont déficitaires.

C - Résolution

Le CR demande à l'Assemblée régionale de bien vouloir accepter le budget présenté en votant la résolution suivante :

**L'Assemblée régionale adopte le budget 2016
tel que présenté par le Conseil régional.**